



Convention sur la diversité biologique

Distr. générale
1 septembre 2025
Français*
Original : anglais
Anglais et français seulement

Dialogue régional sur le suivi de la biodiversité et l'établissement de rapports pour les pays francophones d'Afrique

Yaoundé, 3–5 septembre 2025

Point 2 de l'ordre du jour provisoire**

Objectifs et programme du dialogue

Objectifs et programme du dialogue

1. Alors que la biodiversité joue un rôle crucial dans la durabilité écologique, le développement économique et les moyens de subsistance des communautés, la perte de biodiversité continue de menacer ces avantages, ce qui nécessite une action coordonnée aux niveaux mondial, régional et national. En vertu de l'article 6 (a) de la Convention sur la diversité biologique, chaque Partie est tenue d'élaborer des stratégies, plans ou programmes nationaux pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou d'adapter à cette fin les stratégies, plans ou programmes existants. Ces stratégies, plans et programmes sont désignés comme les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. Dans sa décision [15/6](#), la Conférence des Parties à la Convention a demandé aux Parties de réviser et de mettre à jour leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité afin de les aligner sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. La plupart des Parties en sont à différents stades de la mise à jour de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité afin de les aligner sur le Cadre mondial.

2. Conformément à l'article 6 de la Convention, les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique constituent le principal instrument de mise en œuvre de la Convention au niveau national. L'adoption du Cadre mondial par la Conférence des Parties lors de sa quinzième réunion, en décembre 2022, a rendu nécessaire un examen approfondi, une révision et une mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique afin de garantir leur alignement sur le Cadre mondial. Le présent dialogue sera axé sur l'accélération de la révision ou de la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, le renforcement des capacités de mise en œuvre, de suivi et de rapportage en ce qui concerne le Cadre mondial et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, en particulier la mise en œuvre du cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et la préparation des septièmes rapports nationaux. Le dialogue portera également sur le suivi et le rapportage concernant la restauration des écosystèmes dégradés et l'accès aux fonds multilatéraux et autres mécanismes de financement.

3. Ce dialogue est organisé conjointement par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Secrétariat de la Convention, la Commission des forêts d'Afrique centrale et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), avec le soutien du Gouvernement du Cameroun. Il réunira les pays francophones d'Afrique, ainsi que quelques pays lusophones et des groupes de parties prenantes, notamment des représentants des peuples autochtones et des communautés locales, des femmes et des jeunes.

* Traduction en français fournie à titre gracieux et non revue par les services linguistiques.

** CBD/NBSAP/OM/2025/3/1.

4. Le dialogue est organisé avec le soutien financier du China Trust Fund du PNUE, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement au travers du projet régional de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit de soutien à la Commission des forêts d'Afrique centrale.
5. Une proposition d'organisation des travaux figure en annexe ci-dessous.

Annexe

Proposition d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Ordre du jour</i>	<i>Description</i>
Mercredi 3 septembre 2025		
8–9 h	Inscription	
9–9h30	Point 1. Ouverture de la réunion	- Brèves remarques introductives par les représentants de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, de la Commission des forêts d'Afrique centrale, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et du Gouvernement du Cameroun.
9h30–9h40	Point 2. Objectifs et programme du dialogue	- Présentation par un représentant du Secrétariat des objectifs, du programme et des résultats attendus du Dialogue.
9h40–10h	<i>Pause-café et photo de groupe</i>	
10–13h	Point 3. Révision et mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité	- Présentation introductive par un représentant du Secrétariat sur l'approche multidimensionnelle améliorée en matière de planification, de suivi, de rapportage and de revue, ainsi que sur les procédures de revue globale, comme contenu dans les décisions 15/6 and 16/32 de la Conférence des Parties. - Présentation sur le soutien de l'UNEP en matière d'accélération de la préparation, de renforcement des capacités et d'accélération de la mise en œuvre des stratégies nationales et plans d'action pour la biodiversité. - Présentations par des représentants des pays participants sur leur expérience dans la mise à jour et la révision de leurs stratégies nationales et plans d'action pour la biodiversité. - Présentation conjointe par des représentants des peuples autochtones et des communautés locales et des femmes et des jeunes sur leur implication et leur contribution à la révision et à la mise à jour des stratégies nationales et plans d'action.
13–14h	<i>Pause déjeuner</i>	
14–15h30	Point 3 (suite)	- Discussion de groupe sur les progrès et les défis rencontrés par les pays participants dans la mise à jour et la révision de leurs stratégies nationales et plans d'action pour la biodiversité. - Rapport en plénière par les groupes.
15h30–15h50	<i>Pause-café</i>	

<i>Date/heure</i>	<i>Ordre du jour</i>	<i>Description</i>
15h50–17h	Point 4. Mise en œuvre du cadre de suivi du Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal aux niveaux national et régional.	<i>Sujet A. Développement des plans et systèmes de suivi nationaux</i> - Présentation par un représentant du Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE sur le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal figurant à l'annexe I de la décision 15/5 de la Conférence des Parties, ainsi que sur les mises à jour techniques approuvées dans la décision 16/31. - Présentation par un représentant de l'Atlas global des écosystèmes (GEO) sur l'Atlas global des écosystèmes et le développement des cartes nationales des écosystèmes dans le contexte du cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en particulier l'indicateur principal A2. - Présentations par des représentants des pays participants sur leur expérience avec l'élaboration ou l'amélioration des plans et systèmes nationaux de surveillance pour les stratégies et plans d'action nationaux actualisés en matière de biodiversité.
Jeudi 4 septembre 2025		
9–11h	Point 4 (suite)	<i>Sujet B. Développement et utilisation des indicateurs</i> - Présentation par un représentant de Group of Earth Observations Biodiversity Observation Network sur la surveillance de la biodiversité, l'élaboration de variables essentielles de la biodiversité et les ressources disponibles dans la boîte à outils « BON in a Box » pour l'élaboration d'indicateurs. - Présentation par un représentant de l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale sur les outils destinés à soutenir les systèmes de suivi. - Présentations par les représentants des Parties participantes sur les expériences, les enseignements clés et les bonnes pratiques en matière d'élaboration ou d'utilisation d'indicateurs pour les stratégies et plans d'action nationaux actualisés en faveur de la biodiversité - Discussions de groupe sur les priorités et les actions qui pourraient être prises pour élaborer ou améliorer les plans et systèmes nationaux de surveillance
11h-11h20	<i>Pause-café</i>	
11h20–11h50	Point 4 (suite)	<i>Sujet B (suite)</i> - Rapport en plénière par les groupes
11h50–13h	Point 5. Préparation et soumission des septièmes rapports nationaux	- Partage par tous les pays participants de leurs plans visant à finaliser les stratégies et plans d'action nationaux actualisés en matière de biodiversité et à soumettre les septièmes rapports nationaux.

<i>Date/heure</i>	<i>Ordre du jour</i>	<i>Description</i>
		- Présentation par un représentant du Secrétariat des orientations et du modèle pour les septième et huitième rapports nationaux, tels qu'ils figurent dans les décisions 15/6 et 16/32, et sur la communication des informations nationales au titre des Protocoles à la Convention. - Questions relatives à l'utilisation de l'outil de rapportage en ligne pour le septième rapport national, avec les réponses d'un représentant du Secrétariat.
13h–14h	<i>Pause déjeuner</i>	
14h–15h	Point 5. (<i>suite</i>)	- Présentation par un représentant du Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE sur l'outil de suivi des objectifs et la manière dont il pourrait être utilisé pour inclure des données mondiales dans les rapports nationaux. - Présentation par un représentant du Partenariat pour l'accélération des stratégies nationales et plans d'action sur les possibilités de tirer parti du soutien au jumelage pour la mise en œuvre et le suivi des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. - Présentations par les représentants des Parties participantes de leurs approches pour examiner la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et des objectifs nationaux.
15h–15h20	<i>Pause-café</i>	
15h20–17h	Point 5. (<i>suite</i>)	- Présentation par des représentants de la Commission des forêts d'Afrique centrale, de l'Observatoire du Sahara et du Sahel et du Centre de suivi écologique en tant que centres sous-régionaux d'appui à la coopération technique et scientifique, sur le support apporté aux Parties pour le suivi et la communication d'informations au niveau national. - Discussion de groupe sur les priorités, le programme de travail et le soutien apporté par les centres d'appui à la coopération technique et scientifique.
Vendredi 5 septembre 2025		
9h–10h50	Point 6. Suivi et établissement de rapport sur la restauration des écosystèmes dégradés (cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal)	- Présentation par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et des travaux de la FAO en rapport avec l'objectif 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. - Présentation par la FAO de la plateforme Framework for Ecosystem Restoration Monitoring développée par la FAO pour suivre la mise en œuvre de la Décennie et rendre compte des zones en cours de restauration en relation avec la cible 2. - Présentation par les représentants des pays participants de leur expérience en matière de suivi et de rapportage sur la restauration des écosystèmes et de suivi et de rapport sur la Cible 2.
10h50–11h10	<i>Pause-café</i>	

<i>Date/heure</i>	<i>Ordre du jour</i>	<i>Description</i>
11h10–13h	Point 7. Accès aux fonds multilatéraux et aux autres mécanismes de financement.	- Présentation par un représentant du Secrétariat de la Convention sur les mécanismes de financement innovants relatifs à la Cible 19 (d) du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. - Présentation par un représentant de l’Institut de la Francophonie pour le développement durable sur le dispositif technique de l’Institut pour renforcer l’accès au financement de la diversité biologique. - Présentation de l’Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l’environnement et de l’Initiative financière pour la biodiversité du PNUD sur le financement du secteur privé (<i>à confirmer</i>). - Présentation du Fonds pour l’environnement mondial sur le Fonds mondial pour la biodiversité (<i>à confirmer</i>). - Présentation du PNUE sur le Fonds pour la biodiversité de Kunming.
13–14h	<i>Pause déjeuner</i>	
14h–15h30	Point 8. Résumé et prochaines étapes	Résumé des points clés ressortant des discussions et des exercices menés au cours du dialogue.
15h30–16h	Point 9. Clôture de la réunion	Brèves remarques finales des représentants du Gouvernement du Cameroun, de la Commission des forêts d’Afrique centrale, de l’Institut de la Francophonie pour le développement durable, du PNUE et du Secrétariat de la Convention.